

Les lettres d'actualité – Italie

Sostenibile

La lettre de l'industrie et du développement durable

n°33 – Janvier 2021

SOMMAIRE

Industrie	2
<i>Naissance de Stellantis, quatrième constructeur automobile au monde</i>	2
<i>L'Italie investit un milliard d'euros dans un projet européen pour des batteries de nouvelle génération.</i>	2
<i>La production industrielle baisse à nouveau en novembre après un léger rebond en octobre.</i>	2
<i>Le ministre du développement économique autorise 17 accords de développement et d'innovation entre entreprises et collectivités.</i>	2
Transports et Infrastructures	3
<i>Covid-19 et trafic aérien : une crise sans précédent</i>	3
<i>La production de la construction repart à la hausse en novembre 2020</i>	3
<i>Les difficultés douanières post-Brexit menacent les filières industrielles italiennes.</i>	3
<i>L'Italie achète ses premiers trains à hydrogène</i>	3
Énergie et environnement	4
<i>Lancement d'une consultation pour la réalisation d'un site de stockage nucléaire</i>	4
Numérique	4
<i>Le géant de l'e-commerce Amazon poursuit son développement en Italie</i>	4
<i>Tiktok, Facebook et Instagram dans le viseur du Garant des droits de la personne</i>	4

INDUSTRIE

Naissance de Stellantis, quatrième constructeur automobile au monde

Le 5 janvier, les assemblées des actionnaires des constructeurs automobiles FCA et PSA ont approuvé le projet de fusion des deux sociétés, en donnant naissance à Stellantis. Le nouveau groupe, né le 16 janvier 2021, est le 4^e constructeur automobile au monde (le 2^e en Europe, après Volkswagen) avec 8,7 millions de véhicules par an, et le 3^{ème} pour le chiffre d'affaires (170 Md€), avec presque 400 000 employés. Le groupe a son siège social aux Pays-Bas et il est coté à Milan, Paris et New York. L'objectif de cette fusion est de créer une entreprise capable de répondre aux défis et aux opportunités du futur, notamment dans le domaine de l'électrique, tout en renforçant la filière automobile européenne. Son directeur général est Carlos Tavares, provenant de PSA, tandis que John Elkann (Exor, premier actionnaire de FCA) en est le président. Le ministre français de l'économie, des finances et de la relance, Bruno Le Maire, et le ministre italien du développement durable, [Stefano Patuanelli](#), se sont félicités de la naissance du groupe, en particulier pour le rôle clé qu'il est appelé à jouer dans la transition verte.

L'Italie investit un milliard d'euros dans un projet européen pour des batteries de nouvelle génération.

Un deuxième *projet important d'intérêt européen commun* (PIEEC/IPCEI) qui rassemble 12 États membres de l'Union européenne (dont la France et l'Italie) autour de la construction de batteries nouvelle génération a été approuvé le 26 janvier par la Commission européenne. En Italie, le projet sera porté par 12 entreprises (Endurance, Enel X, Engitec, FCA Italy, Fiamm, Fluorsid Alkeemia, FPT Industrial, Green Energy Storage, Italmatch Chemicals, Manz Italia, Midac, Solvay) et deux centres de recherche (ENEA et la fondation Bruno Kessler), le tout appuyé par 600 millions d'euros d'aides publiques qui s'ajoutent à 400 millions d'euros d'investissements privés.

Il devrait permettre de créer une chaîne de valeur italienne et européenne en matière de batteries, en particulier pour les véhicules électriques, étape clé pour atteindre la neutralité carbone voulue par l'Union européenne en 2050 et pour rivaliser avec la Chine, avec l'objectif d'être autosuffisant dans ce domaine dès 2025.

La production industrielle baisse à nouveau en novembre après un léger rebond en octobre.

Selon l'[ISTAT](#), la production industrielle en novembre a baissé de 1,4% par rapport à octobre et de 4,2% par rapport à novembre 2019, après avoir augmenté de 1,3% entre septembre et octobre. Cette diminution de la production est en contraste avec la relance connue l'été dernier. En novembre, tous les secteurs sauf les biens intermédiaires (+0,2%) ont enregistré une baisse, en particulier l'énergie (-3,6%) et les biens de consommation (-4,0%), tandis qu'en un an, les secteurs les plus touchés sont la mode et le textile (-26,7%) et l'industrie pétrolière (-18,3%). En novembre, le chiffre d'affaires de l'industrie a diminué de 2% et les commandes ont diminué de 1,3% par rapport à octobre, bien qu'ils restent en augmentation sur la période septembre-octobre-novembre par rapport aux trois mois précédents (+3,8% pour le chiffre d'affaires, +5,1% pour les commandes).

Le ministre du développement économique autorise 17 accords de développement et d'innovation entre entreprises et collectivités.

Seize accords d'innovation et un accord de développement entre les régions, le ministère du développement économique et des entreprises ont été autorisés [par décret du ministre](#) Stefano Patuanelli le 25 janvier, pour un total de 270 millions d'euros dont 70 millions mis à disposition par le ministère. Ils devraient améliorer la compétitivité des territoires et de l'emploi.

Le projet de développement a pour but de doubler la production du groupe Ferrero en Basilicate grâce à la construction de machines innovantes pour un total de 86 millions d'euros (dont 15 millions d'euros financés par le ministère du développement économique). Les seize projets d'innovation concernent des secteurs de haute technologie dans le développement durable et les matériaux, comme par exemple

la production de dalles allégées faites à partir de matériaux recyclés en Vénétie pour un total de 6,7 millions d'euros, l'étude et le développement de véhicules novateurs dans les aéroports en Ligurie pour 7,2 millions d'euros, ou encore le déploiement d'une nouvelle technologie de revêtement antibrouillard pour les bâches des serres agricoles en Lombardie pour 5,4 millions d'euros.

TRANSPORTS ET INFRASTRUCTURES

Covid-19 et trafic aérien : une crise sans précédent

Avec 53 millions de passagers comptabilisés en 2020 par [Assaeroporti](#), le trafic aérien italien a diminué de 72,6% par rapport à 2019 (193 millions). Les restrictions imposées par le gouvernement à la libre circulation ont pénalisées notamment les destinations hors UE qui constatent un recul moyen de 81,2%, suivies de celles européennes (-77,5%) et nationales (-61,3%). Ces dernières représentent presque 50% du trafic total, contre 33% l'année précédente. Le principal aéroport italien, Leonardo da Vinci, a accueilli 18,6% du trafic total de passagers, soit plus de 9,8 millions, en recul de 77,4% par rapport à 2019. Les liaisons hors UE avaient enregistré en janvier 2020 une croissance prometteuse, mais la pandémie de la Covid-19 a affecté le trafic aérien dès le début de février (-11% des passagers) avec l'arrêt des liaisons avec la Chine et la propagation du virus qui a suivi. Durant les mois du *lockdown* (mars-mai), le trafic aérien a reculé de 60 ans retrouvant le volume des années '60.

Si la contraction moyenne annuelle des déplacements aériens italiens est -57,2%, le trafic du fret a été moins pénalisé, avec une baisse de 23,7%. Le recul est moins marqué en raison du rôle clé du fret aérien qui a permis la distribution sur tout le territoire des dispositifs et équipement médicaux, et qui a bénéficié de l'augmentation du commerce électronique pendant la pandémie.

La production de la construction repart à la hausse en novembre 2020

Selon l'[ISTAT](#), en novembre 2020, l'indice désaisonnalisé de la production de la construction enregistre une augmentation de 1,7% par rapport au mois précédent. Le taux moyen du trimestre septembre-novembre baisse faiblement de -0,3% par rapport au trimestre précédent. Au cours des onze premiers mois 2020, la production du secteur de la construction affiche une contraction de -8,9% en glissement annuel.

Les difficultés douanières post-Brexit menacent les filières industrielles italiennes.

Depuis le 1^{er} janvier, les complications douanières aux frontières du Royaume-Uni provoquent une augmentation considérable des coûts au kilomètre pour les transporteurs routiers italiens, allant jusqu'à doubler le coût de l'exportation. Fercam, l'un des principaux transporteurs italiens, estime que ces blocages ajoutent un coût de 200 euros pour le trajet d'un seul camion, soit un coût supplémentaire de 80 millions d'euros pour la seule année 2021. Si les difficultés se prolongent, les compagnies pourraient décider de ne plus réaliser ces trajets, non seulement pour les cargaisons alimentaires périssables, dont la survie est rendue incertaine par l'allongement des temps d'attente aux frontières, mais aussi pour les produits à faible valeur ajoutée. Cela porterait un coup très dur aux filières industrielles italiennes dans un pays où les exportations sont très largement excédentaires (balance commerciale de +52,9 Md€ en 2019) et dont le Royaume-Uni est le 5^e client (5,2% des exportations italiennes en 2019). Les syndicats patronaux et les représentants des filières industrielles ont demandé l'aide de l'agence des douanes italiennes (ADM), qui promet de simplifier ses propres procédures pour compenser en partie la perte due aux nouvelles formalités.

L'Italie achète ses premiers trains à hydrogène

Le 26 novembre, *Ferrovie Nord Milano*, principal groupe de transports publics de Lombardie, a approuvé une commande de six trains à pile à combustible à hydrogène, avec une option pour huit autres, auprès du constructeur français Alstom. Le montant de cette commande s'élève à 160 millions d'euros avec une première livraison prévue dans les 36 mois suivant la date de la commande. Ces rames seront exploitées sur la seule ligne non électrifiée de sa filiale Trenord, qui relie la ville de Brescia au lac

d'Iseo et au val Camonica, d'une longueur d'environ 100 km, actuellement desservie par des trains diesel.

Les nouveaux trains à hydrogène seront basés sur la plate-forme ferroviaire régionale Coradia Stream, qui est dédiée au marché européen, et qui est déjà produite pour l'Italie par les principaux sites italiens d'Alstom. Le Coradia Stream à hydrogène égalera les performances opérationnelles des trains diesel, y compris leur autonomie.

ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT

Lancement d'une consultation pour la réalisation d'un site de stockage nucléaire

La SOGIN, société publique de gestion des déchets radioactifs, a publié le 5 janvier sur son site internet le [dossier](#) de la consultation publique contenant la carte des sites potentiellement idoines (CNAPI) pour la réalisation du dépôt national des déchets nucléaires. La publication marque le début de la période de consultation de 120 jours, ouverte à tous les citoyens et organisations italiennes. Cette carte a identifié environ 70 sites qui, au regard de leurs caractéristiques géographiques (stabilité géologique, distance des centres urbains et des infrastructures majeures), seraient adaptés pour la construction d'un site de stockage de matériaux radioactifs. Après la consultation, le gouvernement établira la carte des zones retenues (CNAI) et lancera un appel à manifestations d'intérêt pour les régions et éventuellement des négociations avec les candidats. Un très grand nombre des collectivités concernées se déclarent contraires au projet.

NUMERIQUE

Le géant de l'e-commerce Amazon poursuit son développement en Italie

Avec la création en 2020 de 2 600 emplois en Italie, le géant de l'e-commerce Amazon devient l'un des principaux créateurs d'emplois dans la Péninsule et [annonce](#), à l'automne 2021, l'ouverture de deux centres logistiques dans le Nord de l'Italie : l'un de distribution à Novara (Piémont), l'autre de tri à Modène (Emilie-Romagne). Cet investissement de 230 M€, qui s'ajoute aux presque 6Md€ déjà investis sur le territoire depuis dix ans, créera d'ici 2024, 1 100 emplois supplémentaires. Ainsi, Amazon comptera 9 600 employés. Le centre de Novara, réalisé par Vailog, une entreprise franco-néerlandaise, sera doté de la technologie plus avancée d'Amazon Robotics. Les deux nouveaux centres auront un impact durable et intégreront des panneaux solaires et des systèmes d'économie d'énergie conformément à l'engagement climat d'Amazon d'atteindre zéro émission de CO2 d'ici 2040, soit dix ans avant l'Accord de Paris.

Tiktok, Facebook et Instagram dans le viseur du Garant des droits de la personne

Le 22 janvier, suite au suicide d'un enfant pendant un « jeu du foulard », à la suite d'un défi posté sur le réseau social Tiktok, l'autorité italienne pour la protection de la vie privée (GPDP) a imposé d'importantes [limitations](#) à l'usage de l'application, en demandant la suspension du traitement des données de tous les comptes des usagers qui n'ont pas démontré qu'ils avaient l'âge légal pour utiliser des services en ligne (14 ans). Le 15 décembre, le GPDP avait déjà ouvert une procédure contre Tiktok concernant le traitement des données personnelles des usagers. Dans sa lettre de décembre, le GPDP avait relevé plusieurs points critiques majeurs, notamment l'information sur le traitement des données, le transfert des données à l'étranger, la durée de conservation des données, le manque de respect des principes de « privacy by default », et également l'absence de méthode de vérification de l'âge déclarée par les usagers. Des enquêtes concernant l'usage de ces réseaux par les mineurs visent également [Facebook et Instagram](#).



Retrouvez nos dernières publications sur le site « [Italie](#) » de la Direction Générale du Trésor

Le Service économique régional de Rome publie également une lettre d'information économique et financière : « **Regards sur l'économie italienne** ». Elle est consultable en suivant [ce lien](#).

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service économique régional (adresser les demandes à rome@dgtrésor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le service économique régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteur : SER de Rome - Ambassade de France en Italie - Service économique régional - © DGTRESOR.
Responsable de la publication : Vincent Guïtton

Adresse : Piazza Farnese 48
00186 Rome
ITALIE

Rédigé par Federica Mercanti, Federico Tassan-Viol et Augustin Vigin

TRÉSOR
DIRECTION GÉNÉRALE et Service économique régional